

Le 18 octobre 2021

Par SDÉ

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'adoption de la norme de fiabilité BAL-003-2 relative à la réponse en fréquence et au réglage de la compensation en fréquence - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Votre dossier : R-4161-2021 Notre référence : R062092

Chère consoeur,

Le 14 octobre 2021, le Coordonnateur déposait certains documents en suivi de la décision D-2021-026, mais certaines erreurs ont toutefois été constatées dans le cadre de ce dépôt.

Il dépose conséquemment une version à jour de la norme de fiabilité BAL-003-2 et son annexe Québec dans, ses versions française et anglaise, en suivi des modifications, comme pièces **HQCF- 4, documents 1.1 et 2.1.**

Il dépose également une version complète du Glossaire révisé, dans ses versions française et anglaise, ainsi qu'une version en suivi des modifications, comme pièces **HQCF-4, documents 3, 3.1, 4 et 4.1.**

Il comprend que les versions contenues au présent dépôt écraseront les versions déposées le 14 octobre dernier aux fins de la décision de conformité à rendre.

Veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations distinguées.

(s) Joelle Cardinal
JOELLE CARDINAL

JC/jl

p.j.